

## Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail



Conçue pour répondre à l'obligation de formation initiale du CHSCT, celle-ci intègre les dernières évolutions des textes en matière de prévention et utilise des cas pratiques concrets. Elle permet aux membres du CHSCT de mieux comprendre la portée de leurs missions et ainsi de pouvoir contribuer à la prévention des risques et à l'amélioration des conditions de travail.

## Objectifs

- Connaître les pouvoirs et prérogatives du CHSCT et de ses membres ;
- Connaître et savoir mettre en œuvre les principaux outils et méthodes en matière de prévention des Accidents du Travail : analyse d'accidents et analyse de risques ;
- Contribuer à la protection de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise ;
- Être force de proposition dans l'entreprise en matière de santé et sécurité au travail.

## Public

Membres désignés du CHSCT.

## Outils pédagogiques

- Diaporama
- Vidéos
- Supports de formation, d'analyse d'accidents et d'analyse de risques
- Exercices pratiques sur le terrain

## Durée

3 jours (Entreprise < 300 salariés)  
soit 21 heures

5 jours (Entreprise > 300 salariés)  
soit 35 heures

## Sessions inter Paris et Lyon

Consultez notre site internet :

[www.capsecur.com](http://www.capsecur.com)

Réalisable sur mesure et sur site

## Programme

1<sup>er</sup> jour**Situer les obligations et les enjeux du CHSCT**

- Enjeux humains, financiers et juridiques de la sécurité
- Aspects réglementaires généraux et spécifiques à l'entreprise
- Rôles et missions du CHSCT (définition et attributions)
- Moyens de fonctionnement du CHSCT
- Liaison avec les autres acteurs sécurité : externes (CARSAT, DDTE, INRS...) et internes (médecin, direction, animateur sécurité...)
- Droit d'alerte et procédure de danger grave et imminent (définition et procédure)
- Notions d'Accident du Travail et de Maladie Professionnelle (définition et conditions de reconnaissance)
- Préparation à l'animation des réunions CHSCT
- Rôle du CHSCT concernant la pénibilité au travail

2<sup>ème</sup> jour**Connaître et analyser les risques**

- L'analyse à priori des risques
- Les enjeux (réglementation, définition, mécanisme)
  - Les principaux facteurs de risques
  - La méthodologie (phases et outils)

**Analyser une situation concrète de travail**

- Visite terrain : poste ou atelier de l'entreprise
- Synthèse des observations
- Hiérarchisation des risques

**Construire un plan d'actions**

- Ebauche des axes d'amélioration de la situation observée
- Hiérarchisation des solutions en fonction des critères de choix
- Elaboration d'un plan d'actions

3<sup>ème</sup> jour**Maîtriser l'analyse des accidents**

- Rôle et nécessité de l'analyse des accidents
- Les différents types d'analyse (fiches, diagrammes, ITaMaMi, arbres des causes)
- L'arbre des causes (méthodologie, construction, ciblage)
- Construction d'un plan d'actions suite à l'analyse d'un accident

4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> jours

La formation de 5 jours comprend l'adaptation complète des modules aux problématiques du site, ainsi qu'une présentation détaillée des outils d'analyse d'accidents.

2 jours seront alors complètement dédiés aux particularités de l'entreprise tant sur le plan théorique que sur le plan pratique.

Possibilité d'un recyclage suivant les besoins exprimés par l'entreprise.

Possibilité de réaliser une formation plus approfondie de 5 jours pour les entreprises de moins de 300 salariés afin d'avoir un comité plus performant.